



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 7 MARS 2017

A la demande de 12 Présidents du TOP 14 unis par la même vision, la LNR a proposé de débattre collectivement du projet de « contrats fédéraux » pour les joueurs de l'Equipe de France, sommairement présenté par la FFR au lendemain du match en Irlande.

Les joueurs et le staff du XV de France qui ont tout notre soutien doivent pouvoir préparer les prochaines échéances sportives dans la sérénité. Il convient donc d'attendre la fin du Tournoi des 6 Nations pour engager un débat.

Dans cette attente, la LNR et les clubs présents souhaitent simplement rappeler quelques principes.

Le projet présenté par la FFR aux média comporte en fait deux volets :

1/ Une modification du statut juridique des joueurs avec la création de contrats dits « fédéraux ».

Ce projet de contrats dits « fédéraux » confond la finalité partagée par toutes les parties prenantes – la performance de l'équipe de France – et les moyens à utiliser pour y parvenir.

Ce projet qui repose sur un statut juridique inapplicable n'est en rien nécessaire à la recherche de l'optimisation des conditions de préparation de l'équipe de France. Il est de plus en complète contradiction avec les accords en vigueur et désorganiserait le rugby professionnel français. La LNR et les clubs de TOP 14 présents réaffirment donc leur totale opposition au principe de ces contrats dits « fédéraux ».

2/ Une évolution sportive qui porte sur les périodes de présence des joueurs en équipe de France et l'organisation de leur intersaison.

Les clubs présents et la LNR sont unanimes pour apporter leur soutien au XV de France comme la LNR l'a démontré en signant avec la FFR il y a 8 mois à peine une nouvelle convention applicable jusqu'en 2020, qui augmente de façon très importante le temps de mise à disposition des joueurs auprès de l'équipe de France et en assumant l'intégralité du financement.

La LNR réaffirme donc son ouverture au dialogue avec la FFR, en particulier sur une nouvelle optimisation des conditions sportives de fonctionnement du XV de France, dès lors que ce dialogue s'inscrit dans le respect des principes d'organisation du rugby professionnel français.

Le sujet fondamental de l'équipe de France et de l'équilibre avec le déroulement du TOP 14 et le fonctionnement des clubs est un sujet complexe qui demande une réflexion sérieuse et apaisée entre les parties prenantes. Cette discussion ne pourra s'engager qu'après la fin du Tournoi des 6 Nations car aujourd'hui l'essentiel est que les entraîneurs et les joueurs de l'équipe de France puissent se concentrer avec sérénité sur leurs deux derniers matches.

*Les Présidents Paul Goze (LNR), Laurent MARTI (UBB), Jean-Jacques Bertrand (CABCL), Pierre-Yves REVOL (CO), Eric de Cromières (ASMCA), Eric PILAUD (FCG), Vincent MERLING (SR), Yann Roubert (LOU), Mohed Altrad (MHR), Thomas Savare (SFP), Bernard Pontneau (SPBP), Jacky Lorenzetti (R92), René Bouscatel (ST).*



**LIGUE NATIONALE DE RUGBY**

**CONTACT PRESSE :** Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

[emmanuelle.varron@lnr.fr](mailto:emmanuelle.varron@lnr.fr) - [www.lnr.fr](http://www.lnr.fr)

